

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES
SECRETARIAT DE DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 22 MARS 2021

- ORDRE DU JOUR -

Approbation du procès-verbal n° 114 de la séance du 4 décembre 2020

- 1°/ Evolution de l'organigramme du SDIS 77
Pas de mémoire – présentation par le DDSIS en séance
- 2°/ Retour d'expérience sur la formation des élus du Conseil d'administration du SDIS 77
Pas de mémoire – présentation par le DDSIS en séance
- 3°/ Mise en place d'un collègue référent déontologue, laïcité et procédure de recueil des signalements des lanceurs d'alerte
- 4°/ Mise en œuvre d'entretiens infirmiers de santé en service dans le cadre du suivi médical des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne
- 5°/ Mise à jour de la convention de mise à disposition d'un conducteur pour le véhicule SMUR du centre hospitalier de Nemours
- 6°/ Autorisation de signer la convention entre l'Institut de Gestion Sociale des Armées et le SDIS 77 relative aux modalités d'ouverture d'une partie des prestations de l'IGESA (séjours, hôtels...) aux personnels salariés du SDIS 77
- 7°/ Evolution de la protection sociale complémentaire des agents du SDIS 77
- 8°/ Autorisation de lancer un marché public de maintenance des tenues de protection textiles des sapeurs-pompiers du SDIS 77
- 9°/ Autorisation de lancer et de signer des marchés publics d'acquisition de draps de transfert, de masques et de combinaisons de protection
- 10°/ Autorisation de lancer et de signer un marché public de fourniture de produits d'épicerie pour les restaurants du SDIS 77
- 11°/ Rapports d'activité des marchés publics – exercice 2020-2021
- 12°/ Modalités d'exercice du droit de grève au SDIS 77
- 13°/ Création de 15 postes relevant du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels au titre du plan de recrutement 2021-2024

- 14°/ Précisions sur postes pour pouvoir recruter des agents contractuels sur le fondement de l'article 3-3.2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984
- 15°/ Transformation d'un poste relevant du cadre d'emplois des cadres de santé en poste relevant du cadre d'emplois des infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels
- 16°/ Taux de promotion au grade d'avancement d'adjudant au titre de l'année 2021
- 17°/ Validation des modalités de recours au régime dérogatoire de la loi ASAP relatif au seuil de dispense de procédure des marchés de travaux
- 18°/ Renouvellement de l'habilitation de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne en vue d'assurer la formation des jeunes sapeurs-pompiers et de les préparer au brevet national de jeunes sapeurs-pompiers

- Point d'information relatif au bilan de la pandémie de COVID 19